

2020



comité RSE

Notre Démarc

RSE



Bleu Voyages

Quelques dates clés.

2008

Début de l'engagement de Bleu Voyages dans le développement durable et la démarche RSE avec notamment la rédaction de la charte développement durable de Bleu Voyages.

2011

Notre premier rapport RSE.

2016

Premier Bilan de gaz à effet de serre.
Signature de la convention de partenariat avec l'ONG Handicap International.

2019

Mise en place d'une solution de tri et de recyclage unique, afin d'avoir une traçabilité du processus de recyclage et un état précis des collectes.

2009

Publication de notre premier bilan carbone, accompagné par Effi21, cabinet conseil en développement durable et démarche RSE.

2014

2^{ème} rapport RSE et première certification «statut argent» par Ecovadis.

2017

Création d'un comité RSE au sein de Bleu Voyages regroupant les différents services concernés (Ressources humaines, commercial, achats, finances...).

2020

Année de crise sanitaire, nos projets sont à l'arrêt.

2021

En dépit de la crise sanitaire nous relançons notre comité RSE avec de nouveaux participants et de nouveaux chantiers.

Notre engagement, nos réalisations ■

2008

Création d'une charte sur l'engagement de Bleu Voyages dans cette démarche RSE.

2010

Adhésion à la commission éthique et développement durable du siège de Selectour et soutien à la Fondation de France dans le cadre de l'accord avec Selectour.

2015

Notre rapport Global Compact 2015 a été validé par les Nations Unies.

2017

- Charte anticorruption,
- Politique d'Achats Responsables,

2019

Harmonisation de la solution de Recyclage sur l'ensemble des sites Bleu Voyages. Sélection de la société Elise, qui emploie des personnes en situation d'Handicap.

2009

Premier bilan carbone.

2014 - 2016 - 2017 - 2019

Certification «statut argent» par EcoVadis.

2016

- Signature d'une convention de partenariat avec Handicap International,
- Premier bilan de gaz à effet de serre.

2018

Création du support ludique «Le savoir être... Les bonnes pratiques».

2020

Renouvellement de la convention de partenariat avec Handicap International.

Nos axes d'actions ■

Notre adhésion au pacte des Nations Unies, nous a permis de structurer notre politique RSE en 4 grands principes d'action, qui sont à nos yeux primordiaux pour une démarche RSE complète et transparente envers nos parties prenantes internes et externes.

Section 1



▶ **Principes relatifs aux droits de l'Homme**

Section 2



▶ **Principes relatifs aux droits du travail**

Section 3



▶ **Principes relatifs à l'environnement**

Section 4



▶ **Principes relatifs à la lutte contre la corruption**

Notre **comité RSE, composé de collaborateurs issus de différents services et horizons**, se réunit tous les trimestres afin de déterminer, de piloter et de mesurer concrètement les actions et engagements de Bleu Voyages sur l'ensemble des questions sociétales et environnementales.

En 2019 le comité RSE avait priorisé ses actions sur le handicap au travail, le recyclage et les bonnes pratiques emails et web.

En 2020 le comité devait poursuivre sur les chantiers 2019 mais la crise sanitaire a fortement stoppé nos actions compte tenu de l'activité partielle et du télétravail généralisé.

En 2021 le comité a été refondu avec de nouveaux membres et les chantiers prioritaires définis pour 2021/2022 sont :

La communication

Ou comment faire connaitre en interne comme en externe nos actions RSE et emporter l'adhésion des parties prenantes.

La qualité de vie au travail

Ou comment après la crise sans précédent traversée, motiver conserver nos talents mais aussi en attirer de nouveaux, quelles sont les attentes des salariés aujourd'hui.

Engager et collaborer davantage avec nos clients sur les questions RSE

Développer encore davantage notre politique RSE afin qu'elle réponde au mieux aux attentes de notre clientèle affaires et Mice et que nous puissions travailler ensemble sur ces questions.

Le mot du directeur

RSE, Loi pacte sur le climat, entreprise à mission... Si la prise de conscience des questions climatiques, environnementales et sociétales n'est pas récente, force est de constater que la crise sanitaire mondiale que nous traversons semble accélérer les réflexions et dépasser largement le domaine politique pour intégrer pleinement celui des entreprises et des consommateurs.

Chez Selectour Bleu Voyages, nous n'avons pas la prétention d'être plus vertueux que d'autres. Nous avons néanmoins démarré notre réflexion sur ces questions dès 2008 avec la réalisation d'un bilan carbone nous permettant de poser le cadre et de déterminer les axes de nos actions futures.

Depuis 2008, nous avons mené, à notre échelle, avec modestie et une ambition bien réelle, des actions dans différents domaines visant à intégrer la RSE dans notre politique globale : qualité de vie au travail, recyclage, bonnes pratiques éco responsables, sensibilisation au handicap, engagement solidaire...

Aujourd'hui, en 2021 nous voulons aller encore plus loin.

2020 a été une année blanche tant pour notre activité que pour nos actions RSE et même si 2021 ressemblera beaucoup à 2020 en terme de résultat nous avons décidé d'inscrire la RSE comme enjeu stratégique pour notre entreprise.

Un nouveau comité RSE a été mis en place avec l'ensemble des services représenté, et désormais chaque décision stratégique prise par l'entreprise devra aussi être analysée en terme d'impact RSE.

Le monde de demain sera sans doute différent et nous, entreprise du voyage, nous aurons un rôle à jouer pour poursuivre notre développement tout en conservant nos valeurs, en les développant et en les partageant avec nos clients, fournisseurs et collaborateurs.

Cordialement,



Mr. Jean-Pierre LORENTE
PDG de Bleu Voyages



Le **Cercle** des
Ambassadeurs

Notre engagement solidaire avec l'ONG Handicap International ■



Principe et objectif

En 2016, Bleu Voyages soutient l'ONG Lyonnaise Handicap International et s'associe à ses côtés pour récolter des fonds auprès de ses clients d'agences de voyages, en signant une convention de partenariat pour une durée de trois ans minimum.

Pour la direction de Bleu Voyages, il est aussi essentiel et primordial de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans ce partenariat.

En 2019, la convention de 3 ans arrive à son terme. En 3 ans, Bleu Voyages et ses clients auront versé 45 000€ à l'ONG pour ses actions sur le terrain. L'objectif est de renouveler la convention et d'étendre le partenariat à d'autres métiers de Bleu Voyages, notamment le voyage d'affaires.

En 2020 nous validons, après sondage des collaborateurs un nouveau projet à soutenir avec l'ONG. Le choix s'est porté sur le projet "leave no girls behind", projet qui vient en aide à l'éducation des jeunes filles en Ethiopie.

Mise en œuvre

Concernant la convention de partenariat de 2016, le principe adopté est simple : pour chaque dossier tourisme réalisé dans l'une des 30 agences Bleu Voyages, il est proposé au client de verser 1 €, ou plus, en soutien à Handicap International. A la fin de l'année, Bleu Voyages abondera de 100% de la somme récoltée.

Résultats

En 2018, les conseillers ont récolté 5393€ de dons au profit de l'ONG lyonnaise. C'est une augmentation de 30% par rapport aux dons récoltés en 2017. La direction de Bleu Voyages a complété la somme pour atteindre 15 000 €. Pour 2019, 2208€ ont été récoltés de janvier à juin. En 2020 malheureusement les résultats n'ont pas permis d'apporter le financement prévu à HI mais l'accord est reconduit pour 2021.

En tant qu'ambassadeur de l'ONG, Jean-Pierre Lorente, PDG de Bleu Voyages, poursuit ses efforts pour sensibiliser son cercle professionnel. Ainsi au dernier congrès national de la coopérative Selectour, Handicap International a pu bénéficier d'un temps de parole et aujourd'hui d'autres acteurs du tourisme ont signé des conventions avec l'ONG.

Juin 2021 : nous aurons une équipe Bleu Voyages pour la Course des héros, évènement solidaire organisé par HI pour récolter des fonds et sensibiliser sur les travaux de l'ONG.

Principes relatifs aux droits du travail

Principe et objectifs

Bleu Voyages s'engage à respecter les conditions et législations en matière du droit du travail sur son territoire principal à savoir la France.

Bleu Voyages **favorise le dialogue social**, notamment par l'intermédiaire des institutions représentatives du personnel (IRP), CSE, qui se réunissent régulièrement pour débattre des différents sujets d'actualité de l'entreprise et de ses salariés.

Le CSE participe à l'amélioration des conditions de travail et veille au respect, par l'employeur, de ses obligations légales. Il est consulté et informé sur un certain nombre de sujets.

Bleu Voyages respecte dans le cadre de sa politique d'emploi la convention nationale des agences de voyages.

Bleu Voyages s'engage à recruter sans aucune discrimination, toutes les candidatures sont étudiées, quel que soit l'âge, l'origine, le sexe ou encore la confession religieuse des postulants.

Cette démarche est respectée durant tout le parcours professionnel des salariés, l'évolution étant accessible à tous.

Mise en œuvre

Concrètement différentes actions sont menées dont les comptes rendus sont communiqués et accessibles aux collaborateurs par le biais notamment de l'intranet.

- Document unique d'évaluation des risques professionnels,
- Plan d'actions en faveur de l'Emploi des seniors depuis 2009,
- Audit des sites par la médecine du travail et interview des collaborateurs une fois par an
- Réunions régulières du CSE et comptes rendus mis en ligne dans l'intranet. Les délégués du personnel étant à la disposition des salariés pour soumettre des questions à l'ordre du jour de chaque réunion, Avant chaque réunion un email à tous les collaborateurs est envoyé pour récupérer les questions qu'ils souhaitent aborder,
- Grille salariale conventionnelle et convention collective à disposition de tous les salariés via l'intranet,
- Document concernant la lutte contre toute forme de discrimination, affiché sur les sites dans le cadre de l'affichage obligatoire,
- Suivi des formations proposées aux salariés,
- Tutorat pour les collaborateurs débutants ou ayant moins de 6 mois d'ancienneté dans le métier,

- Accès aux services dans le cadre de l'Action logement (location, accession, mobilité et solidarité),
- Lors de la semaine sur le handicap, du 15 au 19 octobre 2018, une sensibilisation a été réalisée auprès des collaborateurs, via des supports emailing et des quizz sur le thème du handicap publiés sur Intranet, chaque jour de la semaine.

Un bilan social est rédigé annuellement et présenté aux représentants du personnel et à la Direction Générale de l'entreprise. Il est mis à disposition des salariés via l'intranet.

Nos Résultats

Mixité sociale et diversité d'âge, notre profession reste très féminine (77%).

Le maintien des séniors dans l'entreprise reste une volonté de la Direction. En 2020 l'emploi des séniors est resté stable dans l'entreprise puisque les salariés de plus de 50 ans représentent 29% des collaborateurs.

Depuis 2019 le versement d'un 13ème mois est effectif en 2 fois (juin et décembre).

Égalité Femmes/Hommes - Novembre 2019 : Auto diagnostic - Janvier 2020 : Plan actions égalité professionnelle.

En 2020 notre activité a été à l'arrêt et nous avons été en activité partielle sur 9 mois avec des temps de travail allant de 10% à 30% selon les périodes. Les formations ont été mises en avant pour permettre aux collaborateurs de mettre à profit cette période pour se former. Ainsi en 2020 les actions de formation ont été en augmentation de 190% par rapport à 2019 ce qui représente en heure de formation une progression de 36%.

- Mesures en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés

7 collaborateurs bénéficient de la reconnaissance de travailleur handicapé.

Chaque année, Bleu Voyages soutient des ateliers de travailleurs handicapés en commandant des fournitures de bureau.

Nos points de ventes recevant du public permettant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap notamment par le biais de rampes d'accès sont conformes.

Une campagne de sensibilisation concernant les situations de handicap au travail a été présentée lors de séminaires, auprès des équipes internes,

Concernant la sensibilisation auprès des collaborateurs réalisée en octobre 2018, il y a eu 94 réponses au quizz.

Suite aux actions de sensibilisation menées en 2018, le comité RSE a poursuivi ses efforts en 2019 :

- Le 16 mai 2019, Bleu Voyages a participé au Duo Day en France. Le principe ? Un salarié partage le temps d'une journée son quotidien avec une personne en situation de handicap qui souhaite revenir dans la sphère professionnelle. Malheureusement en 2020, cause crise sanitaire, l'opération n'a pas pu être reconduite.
- 2 collaboratrices du comité RSE ont participé au sommet mondial sur le Handicap en 2019.
- Reversement de 10% de contribution de la taxe (Agefiph) à Th Conseil. Cette société œuvre pour la diversité au travail et prône un management équitable des singularités.
- Notre nouveau prestataire pour le recyclage et le tri est la société Elise. Lors de la sélection, nous avons été sensibles au fait que cette société emploie majoritairement des personnes en situation de handicap.

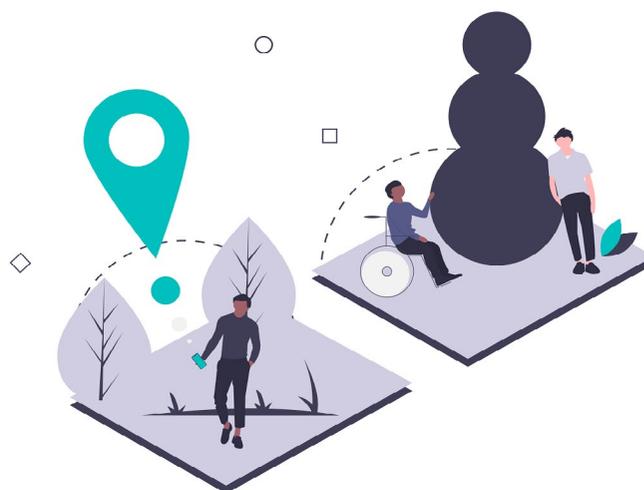
En 2020, aménagement d'un poste de travail en partie financé par l'AGEFIPH pour répondre aux attentes nécessaires d'un collaborateur.

Nous rappelons aussi que le télétravail permet à Bleu Voyages d'avoir moins de barrières pour le recrutement de travailleurs en situation de handicap et notamment à mobilité réduite.

Dans la charte il est d'ailleurs fait mention de cela «les personnes en situation de handicap (...) justifiant de contraintes médicales peuvent bénéficier d'un télétravail ».

- Investir dans l'humain et la qualité de vie au travail

L'ensemble des collaborateurs a été sollicité pour répondre à un premier questionnaire anonymement concernant leur avis et ressenti au sein de Bleu Voyages. Un second questionnaire non anonyme leur demandait leurs besoins en termes de matériel, logistiques, bien-être. Suite aux résultats, différentes actions ont été menées :



- Des repose-pieds ont été testés par plusieurs collaborateurs,
- Des conseils pour avoir une bonne posture à son bureau, sont accessibles sur l'intranet de Bleu Voyages,
- Concernant les «Open-Space», chaque plateau a dû prioriser les éléments qui les dérangent le plus (bruits, bureaux mal rangés...),
- Création de supports ludiques afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques du savoir-être, évoquant les sujets suivants : nuisances sonores, propreté et violences verbales. Ces supports sont disponibles sur Intranet et affichés dans les endroits adéquats (salles de restauration pour la propreté...).
- Création d'un espace détente sur le site de Lyon-Gerland.

En 2020 et 2021 pendant la pandémie des "**escapes games**" virtuels ont été mis en place pour divertir les collaborateurs et créer du lien entre eux.

En 2021 **un challenge sportif** sur 3 mois a été mis en place pour permettre aux collaborateurs bien souvent en télétravail de participer virtuellement à un cours de sport financé par l'entreprise. L'occasion à la fois de prendre soin de la santé des collaborateurs mais aussi de créer du lien. À noter que les mesures de sécurité en lien avec la pandémie ont toutes été prises et qu'on ne déplore aucun cas de contamination sur les lieux de travail.

Une cellule psychologique pour aider les salariés du tourisme a été mise en place par notre instance représentative (EDV) et l'info a été transmise à l'ensemble des collaborateurs.

Effectif global

Fin 2020 suite à la crise sanitaire l'effectif global de l'entreprise a baissé de 13% et actuellement l'effectif est de 214 ETP (équivalent temps plein).



Principes relatifs à l'environnement

Principe et objectifs

Bleu Voyages s'est engagé sur les questions de développement durable dès 2008 en réalisant son premier bilan carbone. Celui-ci a été réactualisé en juin 2014 et est disponible sur le site internet de l'entreprise.

En 2016, un bilan de gaz à effet de serre a été réalisé. Par ailleurs, des actions sont régulièrement menées pour maintenir cet axe comme stratégique dans nos développements et nos relations fournisseurs.

Mise en œuvre

Nos actions concrètes sur différents services :

- Maintien sur les principaux sites de doubles écrans visant à réduire les impressions papier,
- Système de collecte pour recyclage des cartouches d'encre avec notre prestataire C PRO,
- Imprimantes moins énergivores- Choix d'un prestataire de fournitures de bureaux et un critère développement durable a été porté sur le choix des produits sélectionnés et pouvant être commandés,
- Communication en interne sur le co-voiturage,
- Changement des bandeaux lumineux de nos enseignes en remplaçant les ampoules par des LED,
- Un document des bonnes pratiques impressions (privilégier l'impression noir/ blanc et recto-verso...) a été diffusé sur notre intranet en donnant l'obligation à chaque établissement de l'afficher à proximité d'une imprimante. Notre prestataire C'pro a paramétré un code sur chacune des imprimantes du réseau pour limiter les impressions couleurs.
- Un système de recyclage a été mis en place sur nos sites principaux avec la société ELISE.

Résultats

Dans un souci de reporting cohérent avec nos plus gros clients, nous avons opté pour la démarche réglementaire BEGES et non par une démarche de bilan carbone plus lourde dans son périmètre. L'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 et le décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre prévoit que la réalisation d'un tel bilan est rendue obligatoire pour les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes. Ce n'est pas notre cas et nous ne sommes pas concernés par cette obligation réglementaire mais dans

un souci d'anticipation, de responsabilité et de durabilité, nous avons choisi de conduire cette démarche et ceci de manière proactive.

La différence entre un BGES et un bilan carbone est le périmètre d'évaluation : la méthode de mesure des quantités émises est la même, mais tous les postes ne sont pas évalués.

Pour réaliser ce BGES, l'ensemble des collaborateurs a été mis à contribution puisque ils ont répondu à un premier questionnaire concernant leur trajet domicile-travail (type de transports, distance...).

Un second questionnaire qui portait sur l'énergie de chaque établissement (agence, plateau, bureau...) a été envoyé aux responsables de ces sites.

Suite aux réponses, le bilan de gaz à effet de serre a été réalisé par un cabinet extérieur spécialiste (le cabinet EFFI21).

L'implication de tous et la récolte de ces données a permis de réaliser ce bilan. Notre BGES fait état d'un résultat de 195 tonnes carbone (en 2008 le résultat du bilan carbone était de 472 tonnes).

Un document révélant les résultats et préconisations est accessible à l'ensemble des collaborateurs via le site Intranet et à disposition de nos clients ou prospects.

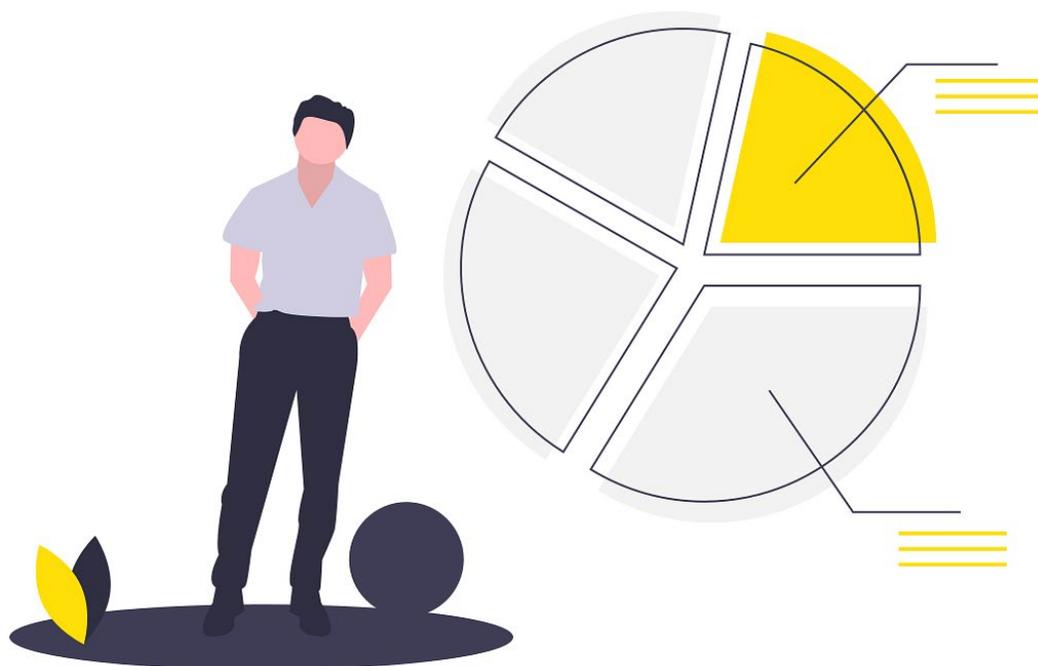
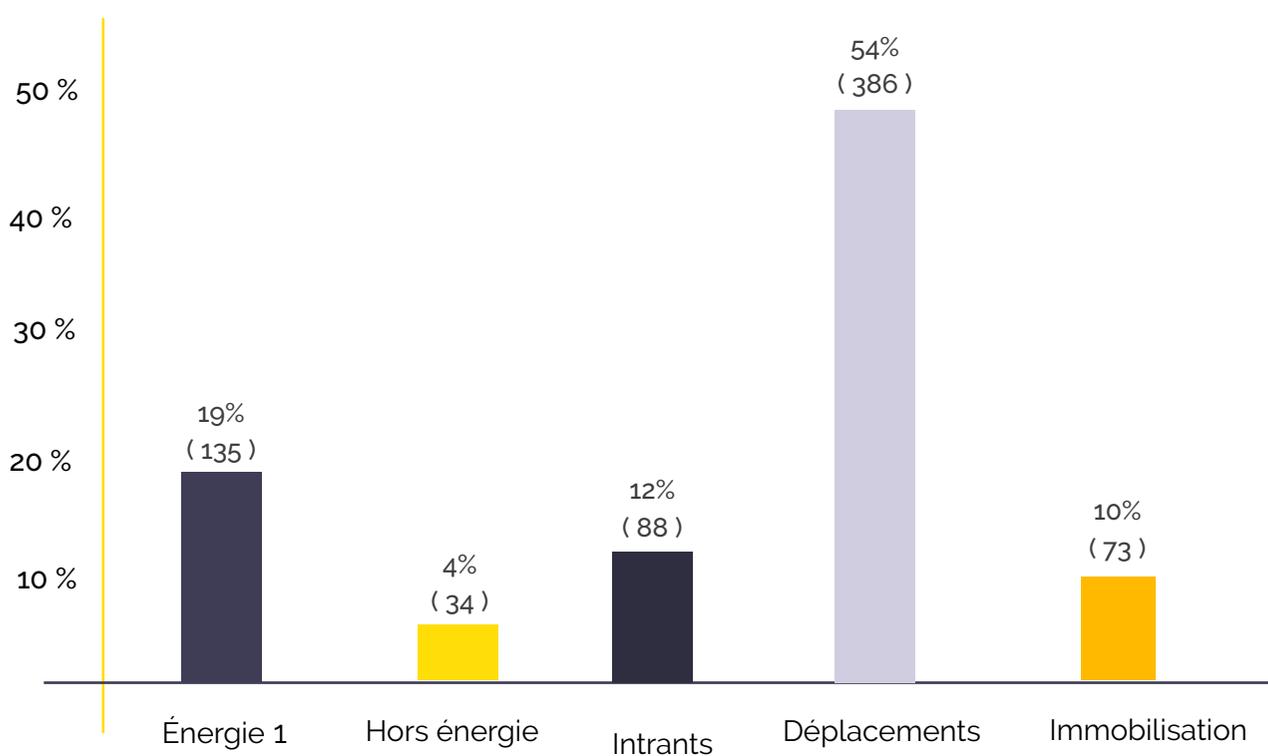


Tableau de synthèse des émissions de GES ■ (2018)

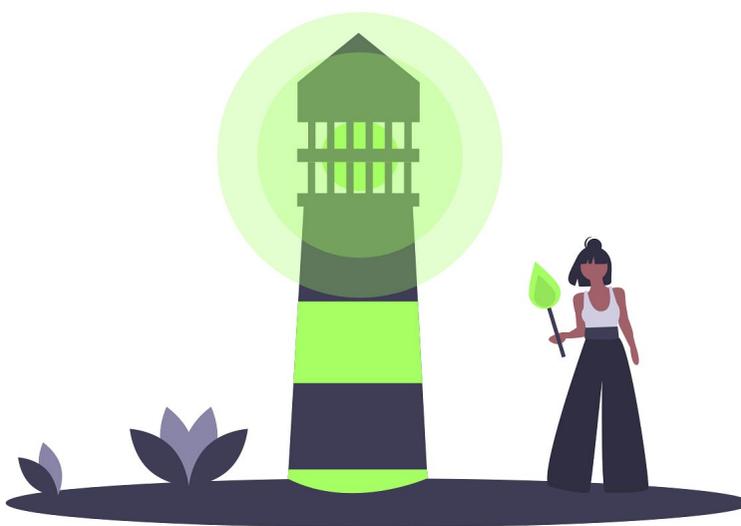


(Electricité achetée + Chauffage fossile estimé)

Concernant le changement de certaines de nos enseignes lumineuses en LED, des premiers résultats significatifs en termes de consommation sont déjà constatés. Voici les résultats pour notre agence de voyages d'Ecully (69) située dans une galerie marchande de centre commercial.

Agence d'Ecully (agence en galerie marchande de centre commercial)

	Janvier à février 2018	Janvier à février 2019	Résultat
Consommation d'électricité en kWh	2030 kWh	1958 kWh	Une baisse de consommation de 72 kWh sur la même période, soit une baisse de 3,55 % sur 2 mois



Recyclage ■

Principe et objectif

Après avoir centralisé et réalisé un audit de l'existant, le constat est qu'il existe une multitude de systèmes différents pour la collecte des déchets. Pour le groupe Bleu Voyages il est compliqué de tracer le cycle de tri et recyclage et d'obtenir des résultats.

Notre activité agence de voyage est forte consommatrice de papier via les catalogues que nous adressent notamment nos partenaires.

Sur plusieurs sites, les collaborateurs utilisent un nombre importants de gobelets en plastiques aux distributeurs automatiques de boissons chaudes ou aux fontaines à eau.

Mise en œuvre

Un audit a été réalisé sur l'ensemble des sites de Bleu Voyages afin de connaître les différentes solutions de recyclage utilisées.

Ensuite, le comité RSE a recherché un prestataire pour harmoniser la solution de tri et de recyclage à l'échelle nationale.

Suite à notre demande, le fournisseur des distributeurs de boissons chaudes a installé des capteurs pour tasse afin de ne plus utiliser de gobelets en plastiques.

Nos résultats

Nous avons choisi le prestataire Elise pour réaliser le tri et la collecte des déchets sur les établissements. La société propose aussi un ramassage annuel de brochures papiers.

Elise propose un reporting avec des résultats chiffrés. Nous avons été très sensible sur le fait qu'Elise emploie majoritairement des personnes en situation de handicap. La société s'engage à réaliser une sensibilisation auprès des collaborateurs de Bleu Voyages grâce à un kit communication.

En interne, le comité RSE a créé des affiches pour inciter les collaborateurs à utiliser une tasse ou une gourde au lieu des gobelets en plastiques et a également fourni à chacun un gobelet en bambou. En 2020, activité réduite et généralisation du télétravail donc moins de déchets collectés.

	Papier carton	Verre	Piles	Plastique	Métaux divers
Consommation (kg)	845 kg	77 kg	7 kg	35 kg	9 kg

Les bénéfices environnementaux et sociaux de nos actions :



371 kg de CO²

=
2975 km en bus



28L de pétrol

=
213 km en
voiture essence



4887 kWh

=
58666h d'utilisation
d'un PC



19520L d'eau

=
272 douches de
5 min



9h de travail

=
+ d'emplois
solidaires créés

Sensibilisation aux bonnes pratiques web et emails ■

Principe et objectifs

L'usage d'Internet est devenu incontournable dans nos vies personnelles comme professionnelles. S'il semble immatériel, c'est bien une illusion et son impact sur l'environnement est bien réel. Il est donc aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'avoir une utilisation intelligente et plus écologique de cet outil formidable qu'est internet.

Mise en œuvre

En 2020, mise en place en interne de **l'outil TEAMS**, plus participatif avec son volet "discussion" qui peut s'apparenter à un chat. Cet outil mis en place pour faciliter le télétravail imposé par la pandémie, sera maintenu par la suite et fait part des outils de travail des collaborateurs visant à réduire l'envoi d' email notamment avec des pièces trop lourdes du fait du partage de fichier possible sur TEAMS.

Une communication a été envoyée à chaque collaborateur et relayée sur l'intranet, pour les sensibiliser. Pour appuyer, une présentation orale a été réalisée dans chaque séminaire métier. Les collaborateurs retrouvent un éco-geste sur l'intranet : de petites astuces et outils à appliquer au quotidien !

Nos résultats

Beaucoup de collaborateurs ne connaissaient pas l'existence de la pollution numérique et son impact, la sensibilisation les en a informé.



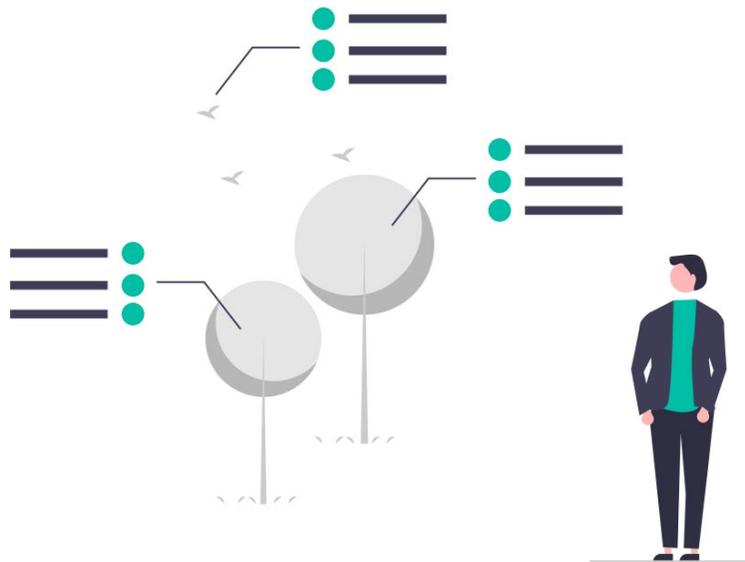
Exemple d'un éco-geste publié sur notre intranet !

Un email avec une pièce jointe d'un 1 Mo, envoyé à 10 personnes = 500m en voiture

Pour vos pièces jointes volumineuses, pensez à utiliser [wetransfer.com](https://www.wetransfer.com)

Nos autres actions en lien avec l'environnement ■

- **2020** : signature d'un accord avec un outil de réservation en ligne, THE TREEP permettant aux voyageurs affaires de comparer l'impact environnemental de son déplacement.
- **2021** : un groupe de travail a été constitué avec un tour opérateur partenaire pour concevoir une brochure de voyage éco responsable qui devrait voir le jour en septembre 2021 avec une quinzaine de voyages éco responsables.



Principes relatifs à la lutte contre la corruption

Principe et objectifs

Bleu Voyages est présent uniquement sur le marché français et s'engage à respecter la législation en vigueur sur son territoire notamment en matière de tolérance zéro concernant la corruption les pots de vin et l'extorsion.

Mise en œuvre

Ce domaine étant celui où nous étions le moins actif, il était évident pour le comité RSE de l'inclure dans les trois axes prioritaires pour 2017-2018.

Il était primordial pour Bleu Voyages de rédiger une charte anticorruption en s'appuyant sur des éléments concrets, vérifiables et quantifiables assurant ainsi à cette charte toute sa légitimité et garantissant aussi les axes de progrès et d'améliorations.

La sélection des fournisseurs est aussi un sujet important aux yeux de Bleu Voyages depuis de nombreuses années. Déjà, nous respectons scrupuleusement les directives de la Commission européenne, notamment en matière de compagnies aériennes interdites dans l'Union européenne. Naturellement, pour approfondir nos actions dans ce domaine, le comité RSE a choisi la sélection des fournisseurs comme axe de de priorisations. L'étape clé : rédiger une politique d'achat responsable.

Pour sensibiliser nos partenaires à notre adhésion au Global Compact, nous leur avons envoyé une 1^{ère} communication emailing expliquant notre engagement et notre implication au sein de ce réseau. Une 2^{ème} communication a suivi, pour leur demander leurs actions en termes de RSE. Nous avons aussi mis à jour notre contrat avec les agences réceptives (organismes correspondants dans le pays concerné, spécialistes de l'organisation de séjours autour d'un thème ou d'une activité) avec une partie évoquant nos engagements et attentes en termes de RSE.

Résultat

Notre charte anticorruption et notre politique d'achats responsables ont été validées par notre CODIR. Elles sont maintenant consultables sur notre site internet business.bleu-voyages.fr et notre outil intranet. Les nouveaux collaborateurs doivent en prendre connaissance et la signer à leur date d'entrée chez Bleu Voyages. Les anciens collaborateurs, ont signé un document pour prouver qu'ils avaient eu connaissance des deux documents.

Glossaire ■

Agence réceptive : organisme correspondant dans le pays concerné, spécialiste de l'organisation de séjours autour d'un thème ou d'une activité.

BGES : Bilan de gaz à effet de serre - méthode visant à quantifier les émissions des principaux gaz à effet de serre qui peut être appliquée soit à l'échelle d'un produit soit à l'échelle d'une entité particulière (entreprise, administration territoriale, État, ONG).

Bilan carbone : Outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, devant tenir compte de l'énergie primaire et de l'énergie finale des produits et services. La différence avec le BGES est le périmètre d'évaluation : la méthode de mesure des quantités émises est la même, mais tous les postes ne seront pas évalués. Le périmètre du BEGES réglementaire est en effet assez différent de celui du bilan carbone.

CIF : Le congé individuel de formation est un congé qui permet au salarié de s'absenter de son poste afin de suivre une formation pour se qualifier, évoluer ou se reconvertir. Le Cif est ouvert sous conditions. Il est accordé sur demande à l'employeur. Le salarié est rémunéré pendant toute la durée de la formation.

DIF : Droit individuel à la formation.

E-learning : recouvre toutes les méthodes de formation s'appuyant sur l'outil informatique.

GESPA : Groupement d'entreprises du secteur protégé et adapté - structure centralisant des entreprises adaptées (EA) et des établissements d'aide par le travail (ESAT). L'entreprise adaptée est en France une entreprise à part entière dont la spécificité est d'employer au moins 80 % de travailleurs handicapés.

RSE : La responsabilité sociale des entreprises est une démarche volontaire de conduite des affaires des entreprises, qui reflète la contribution des entreprises au développement durable lequel est défini comme «le développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins».



Liste des documents disponibles sur notre site Internet et en interne ■

Rapport RSE

Certification statut argent par EcoVadis en 2019

Contrat de recyclage avec la société Elise

Communication interne "Internet, polluant ?"

Charte anticorruption

Politique d'achats responsables

Les actions RSE de nos partenaires

Articles publiés dans la presse

BD " Le savoir être... Les bonnes pratiques ! "

